

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: A.V. MAXIMUS TRADING SA, en liquidation, Genève
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 17.09.2008
4.

Echéance de préavis des créances: **22.11.2008**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
Joseph Hayoz, rue Jean-Sénebier 4, 1205 Genève
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.

Etude de Maîtres Jeandin & Defacqz, Notaires
1205 Genève
(04685030)